

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 21 avril 2010

Assemblée des délégués de la FPSL**Résolution enjoignant instamment le comité de l'IP Lait d'agir***Direction*

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Tél.: 031 359 51 11
Fax: 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

Le prix du lait est à nouveau sous pression. La responsabilité en incombe à ceux qui, au sein de l'Interprofession du lait, n'ont montré aucune volonté claire d'utiliser à bon escient les instruments créés d'un commun accord et d'appliquer les décisions prises. C'est à cette défaillance au niveau de l'exécution que la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL veut remédier. En ce 21 avril 2010, l'assemblée des délégués de la FPSL a donc adopté à une très large majorité une résolution enjoignant instamment le comité de l'IP Lait d'agir.

Ces derniers mois, depuis la création de l'Interprofession du lait à la fin novembre 2009, la situation du marché du lait a pu paraître relativement calme. Cependant, les apparences sont souvent trompeuses. Lors de l'assemblée des délégués de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL du 21 avril 2010 à Berne, le président de la FPSL, Peter Gfeller, a relevé que l'exécution des tâches assignées à l'IP Lait était plus qu'insuffisante. La FPSL avait placé de grands espoirs dans l'IP Lait pensant qu'il serait ainsi possible de parvenir à une stabilité du marché, si nécessaire pour tous les acteurs dudit marché. « Trop nombreux sont ceux qui, jusqu'ici, au sein de l'IP Lait, n'ont montré aucune volonté claire d'utiliser à bon escient les instruments créés d'un commun accord et d'appliquer les décisions prises. Or, nous avons besoin d'une IP Lait forte et c'est que ce nous demandons ». C'est en ces termes que Peter Gfeller a tiré un bilan réaliste de la situation.

Ce sont les producteurs qui paient les pots cassés

Qu'est-ce qui ne fonctionne pas du point de vue des producteurs ? La situation du marché laitier peut se résumer en trois points :

- Depuis 2008, la production laitière annuelle est excédentaire de 160 000 tonnes. Cela correspond à 8000 tonnes de beurre. Cette offre excédentaire pousse les prix à la baisse, sans que le bas niveau de prix ne provoque pour autant un désengorgement du marché.
- Jusqu'à présent, l'Interprofession du lait n'a pas encore appliqué la décision qui avait été prise de désengorger le marché par l'exportation de 62 millions de kilogrammes de lait sous forme de poudre et de beurre. Il est urgent de procéder à son exécution.
- La situation économique des producteurs de lait est alarmante. Le revenu moyen de leur travail était en 2008, alors que les prix du lait étaient élevés, d'environ 15 francs par heure. La guerre des prix que se livrent les enseignes du commerce de détail, les transformateurs et les organisations de vente du lait se fait sur le dos des producteurs.

Les délégués de la FPSL adoptent une résolution à l'adresse de l'IP Lait

Pour rappeler l'Interprofession du lait à ses devoirs, l'assemblée des délégués de la FPSL a adopté à une *large majorité* une résolution enjoignant instamment le comité de l'IP Lait d'agir. Cette résolution comporte les points suivants (le texte de la résolution figure en annexe) :

- Premièrement : La FPSL demande à l'Interprofession du lait de tout mettre en œuvre afin d'éviter une baisse supplémentaire du prix du lait de centrale.
- Deuxièmement : Le dégagement déjà décidé de 52 millions de kilogrammes de lait doit être réalisé immédiatement, au plus tard d'ici la mi-mai, et l'indice des quantités doit être abaissé à 93 pour cent, afin d'adapter la quantité contractuelle aux possibilités d'écoulement effectives.
- Troisièmement : Les décisions de l'Interprofession du lait doivent être appliquées avec détermination et leur exécution doit donc être consolidée.

Élections de remplacement

L'assemblée a procédé à l'élection des personnes suivantes en remplacement de membres du comité et de suppléants démissionnaires :

- Fritz Wyss, agriculteur, Wengi b. Büren, membre du comité pour Lobag (en remplacement de Hansruedi Scheuner).
- Max Stalder, Viège, vice-président de la FLV, suppléant pour la Fédération Laitière Valaisanne FLV (en remplacement d'Urs Guntern).
- Gianmarco Fattorini, gérant de la FTPL, San Antonino, suppléant pour la Federazione ticinese di produttori di latte FTPL.

Renseignements :

Peter Gfeller suissegfeller@bluewin.ch
Président FPSL 079 335 09 73

Albert Rösti albert.roesti@swissmilk.ch
Directeur FPSL 031 359 52 11 079 255 88 56

Christoph Grosjean-Sommer christoph.grosjean@swissmilk.ch
Communication Économie et politique 031 359 53 18 079 645 81 36

Autres informations et documents :

www.swissmilk.ch/medien

Tous les documents sur l'assemblée des délégués :

www.swissmilk.ch > Portrait > La Fédération > Organigramme et équipe > Assemblée des délégués

